

Les nouveaux programmes de français en classes de lycée

Présentation générale

Le programme fixe quatre objets d'étude qui peuvent être traités dans l'ordre souhaité par le professeur au cours de l'année. A l'intérieur de ce cadre, celui-ci organise librement des séquences d'enseignement cohérentes, fondées sur une problématique littéraire. L'étude de trois œuvres au moins et de trois groupements au moins sur une année est obligatoire.

CONTENUS : Comparaison des objets d'étude des programmes de seconde 2001/2010

2001

- Mouvement littéraire et culturel du 19^{ème} ou du 20^{ème} siècle
- Le récit : le roman ou la nouvelle (19^{ème} ou 20^{ème} siècle)
- Le théâtre : les genres et les registres (comique/tragique)
- Le travail de l'écriture
- Démontrer, convaincre, persuader
- Lire, écrire, publier
- L'éloge et le blâme

2011

- Le roman et la nouvelle au 19^{ème} siècle : réalisme et naturalisme
- La comédie et la tragédie au 17^{ème} siècle : le classicisme
- La poésie du 19^{ème} au 20^{ème} siècle : du romantisme au surréalisme
- Genres et formes de l'argumentation : 17^{ème} et 18^{ème} siècles

CONTENUS : Comparaison des objets d'étude des programmes de première 2007/2011

2007

- Le roman et ses personnages : visions de l'homme et du monde
- Le théâtre : texte et représentation
- La poésie : formes et significations
- L'argumentation : convaincre, persuader et délibérer
- Un mouvement littéraire et culturel du 16ème au 18ème siècle

2011

- Le personnage de roman, du 17ème siècle à nos jours
- Le texte théâtral et sa représentation, du 17ème siècle à nos jours
- Ecriture poétique et quête du sens, du moyen-âge à nos jours
- La question de l'Homme dans les genres de l'argumentation du 16ème siècle à nos jours

Deux objets d'étude spécifiques à la première L

- Vers un espace culturel européen : renaissance et humanisme
- Les réécritures, du 17ème siècle à nos jours

NB : Disparition de l'objet d'étude *l'autobiographie*

En chiffres

1. En séries générales
 - 3 œuvres complètes
 - 3 groupements de textes
 - 4 objets d'étude
 - Environ 8 séquences
2. En séries technologiques
 - 2 œuvres complètes
 - 2 groupements de textes
 - 4 objets d'étude
 - 6 séquences maximum.

En lettres...

Les pratiques pédagogiques demeurent celles que nous connaissons :

- Deux modes de lecture : lecture analytique et lecture cursive
- Deux supports ou ensembles : groupements de textes et œuvres complètes
- Les groupements de textes peuvent contenir des documents de nature diverse.

En toutes lettres...

- « les extraits qui constituent les groupements de textes ne font pas obligatoirement l'objet d'une lecture analytique : certains d'entre eux peuvent être abordés sous la forme de lectures cursives, selon le projet du professeur. »

Ouvertures et prolongements

- « Les textes et documents qui ouvrent sur l'histoire des arts ou sur les langues et cultures de l'Antiquité pourront trouver leur place au sein des groupements : ils ne constituent pas nécessairement un ensemble séparé. »
- De fait chaque objet d'étude a vocation à être éclairé par un regard Histoire des arts ou Langues et cultures de l'antiquité.

Organisation du travail

- Le travail reste organisé et présenté en séquences
- Un objet d'étude se travaille sur plusieurs séquences – au moins deux
- La séquence est un cadre didactique au service d'un projet
- La séquence s'organise autour d'une œuvre complète ou d'un groupement de textes, au minimum.

Quelles conséquences sur le descriptif ?

- Doivent donc apparaître clairement sur le descriptif :
 - Le nom de l'objet et la problématique dégagée par son étude
 - Les séquences comprenant les œuvres complètes et les groupements de textes ayant permis de travailler l'objet d'étude
 - Les textes ayant fait l'objet d'une lecture analytique (extraits ou non d'une œuvre complète)
 - Les textes ou les œuvres ayant fait l'objet d'une lecture cursive

- Un même groupement de textes peut donc contenir :
 - des textes lus en lecture analytique, objets de l'exposé oral de l'EAF
 - des textes lus en lecture cursive, sur lesquels l'élève ne peut être interrogé qu'au cours de l'entretien.
- RAPPEL : la notion de documents complémentaires n'a pas à être reprise dans le descriptif, un texte complémentaire est un texte lu en lecture cursive